

Objet: numéro d'adhésion - Contrôle de la déclaration 2013

Cher Monsieur / Madame

Comme annoncé dans un mailing précédent, les adhérents dont la contribution annuelle à VAL-I-PAC est supérieure à € 5.000 sont désormais tenus de faire effectuer **tous les quatre ans** un contrôle par leur commissaire/réviseur d'entreprise (auparavant, ce contrôle devait être effectué tous les trois ans, à partir d'une contribution annuelle de 1.500 €). Ce message a pour but de **vous inviter à fixer un rendez-vous avec votre commissaire/réviseur.**

Ce contrôle consiste à faire compléter par votre commissaire/réviseur le questionnaire ci-joint.

Nous vous conseillons de le parcourir attentivement au préalable afin de rassembler toutes les données requises. En vous assurant que les informations demandées sont disponibles au moment du contrôle, vous limiterez considérablement le temps nécessaire pour cette mission. Nous nous permettons d'attirer tout particulièrement votre attention sur les quelques éléments suivants du questionnaire :

- Liste (numérique) avec les chiffres d'affaires réalisés et les quantités, ventilées par produit, des produits vendus par votre entreprise en Belgique et à l'étranger au cours de la dernière année. Si possible établir la liste avec la répartition entre les produits vendus en Belgique et à l'étranger.
- Chiffre d'affaires enregistré dans vos comptes annuels.
- Explication des différences éventuelles entre la liste des chiffres d'affaires des produits vendus par l'entreprise et le chiffre d'affaires repris dans vos comptes annuels.
- Liste (numérique) en € et en quantités du dernier inventaire réalisé.

Nous vous prions donc de bien vouloir fixer un rendez-vous avec votre commissaire/réviseur d'entreprise après avoir fait les préparatifs nécessaires. **Le questionnaire complété doit nous être retourné au plus tard trois mois après la réception de ce mail** (soit le xxx).

N'hésitez pas à reprendre contact avec le service 'contrôle adhérents' de VAL-I-PAC (au 02/456.83.10 ou par mail info@valipac.be) si vous souhaitez obtenir de plus amples informations à ce sujet.

Bien cordialement,